

# STIMULUS

La lettre d'information de l'UFR Médecine

## RENCONTRE

### Université / IFSI : un rapprochement gagnant-gagnant

Hawa Keita-Meyer et Martine Novic dirigent le département universitaire des sciences infirmières et rééducation (DUSIR). Elles œuvrent avec la bienveillance des responsables de l'UFR Médecine au rapprochement des études en soins infirmiers et de médecine.



**Hawa Keita-Meyer** est PUPH, anesthésiste-réanimateur et chef de service à l'hôpital Louis Mourier. Elle est la directrice du DUSIR depuis 2014.

**Martine Novic** est directrice des soins à l'IFSI (institut de formation en soins infirmiers) d'Argenteuil depuis 2011. Elle est aussi co-responsable de master et directrice adjointe du DUSIR.

**Les études en soins infirmiers sont rattachées à l'université depuis quelques années. Comment cette « universitarisation » s'est traduite à Paris Diderot ?**

**M.N :** En 2011, les IFSI (instituts de formation en soins infirmiers) ont reçu l'obligation d'établir un partenariat avec une université. Paris Diderot a signé une convention avec dix IFSI de la région parisienne, dont quatre dépendent de l'APHP et six de la Fédération hospitalière de France. En 2012, le département universitaire des sciences infirmières (DUSI) a intégré l'école d'infirmières anesthésistes de la Salpêtrière et en 2017, les

deux écoles de pédicurie-podologie, EFOM et AFREP. Il est ainsi devenu le DUSIR (département universitaire des sciences infirmières et rééducation).

**Que vous a apporté le partenariat avec l'UFR de Médecine ?**

**H.K-M :** En tout, 3 300 étudiants sont inscrits dans le département, et tous suivent des cours construits par les enseignants-chercheurs de l'université en partenariat avec les formateurs des instituts de formation. Ils peuvent bénéficier d'une pédagogie innovante grâce à l'apport du pôle MédiTICE (cours en ligne accessible sur la plateforme Moodle), la création d'un MOOC<sup>1</sup> et d'un SPOC<sup>2</sup> sur les processus tumoraux adapté aux étudiants infirmiers, l'accès au centre de simulation de l'UFR (Plateforme Pajol) avec un enseignement privilégiant l'interprofessionnalité où étudiants infirmiers et étudiants en médecine apprennent en interaction.

**M. N :** L'universitarisation ouvre également des perspectives en recherche. Cette année, les statuts de notre département ont évolué et le DUSIR a vu l'élargissement de ses missions à la recherche disciplinaire et pédagogique.

Des Masters plus spécifiques sont ouverts aux infirmier(e)s au sein de l'UFR. La création de masters est la suite nécessaire à la mise en place du grade licence. L'objectif est de développer les sciences infirmières et de renforcer les compétences professionnelles pour que les infirmiers puissent exercer dans différents secteurs en devenant chef de projet dans des associations, ONG... ou de poursuivre un cursus académique menant au doctorat. Dès

le 1<sup>er</sup> octobre, la formation menant au diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée conférant un grade de licence est organisée avec les universités Paris Descartes, Paris Est Créteil et Sorbonne Université. Chaque UE est coordonnée par un binôme infirmier et médecin. C'est une reconnaissance des formations infirmières au sein de l'université.

**L'une comme l'autre, vous êtes des artisans de ce rapprochement. Quelles sont les motivations qui vous incitent à l'entreprendre ?**

**H.K-M :** Dans de nombreuses spécialités médicales, comme l'anesthésie-réanimation, les médecins travaillent en lien étroit avec les infirmiers. Je considère donc qu'il est pertinent d'établir le plus tôt possible des contacts entre les étudiants en médecine et les étudiants infirmiers.

Un exemple est la promotion de l'ambulatoire qui nécessite de développer le partenariat entre les différents professionnels de santé. De même, la mise en place du Service Sanitaire et ce dès 2019 en interprofessionnalité, permettra à des étudiants en médecine et infirmiers formés ensemble sur le plan théorique de mener des actions de prévention sur les mêmes lieux de stages. Ils pourront ainsi mieux se connaître et identifier leurs compétences communes et spécifiques.

<sup>1</sup> **MOOC** : Massive Open Online Course (formation en ligne ouverte à tous)

<sup>2</sup> **SPOC** : Small Private Online Course (cours en ligne privé en petit groupe)



ZOOM

# La nouvelle formule de la PACES

**L'UFR Médecine de Paris Diderot expérimente cette année une nouvelle organisation de la PACES, qui met fin au redoublement de la première année de médecine.**

Le 12 septembre dernier, les 2 088 étudiants inscrits à la première année commune aux études de santé ont découvert les nouvelles règles du jeu de la PACES. Jusqu'à l'an dernier, la plupart des étudiants de première année savaient qu'il y avait une forte probabilité qu'ils redoublent avant de décrocher le concours. Cette année, la donne change. La réforme prévoit l'absence de possibilité de redoublement de la première année de médecine. Ils ont également appris que les néo-bacheliers se verront attribuer 2/3 des places du *numerus clausus* (soit environ 220 places en filière médecine).

*« Auparavant, seul un tiers l'obtenait dès le premier essai. Ce taux de deux tiers permettra de s'adresser en deuxième année à des étudiants en bonne forme physique et morale, commente le Doyen, Philippe Ruszniewski. Jusqu'à maintenant, la plupart des étudiants qui accèdent en deuxième année ont suivi deux ans de préparation au concours. Ils en*

*ressortent éprouvés et ont du mal à se remettre en route en deuxième année. J'appelle cela le « syndrome post-Paces ». Cette réforme permet d'éviter ce phénomène ».*

Une autre raison a conduit l'université Paris Diderot, mais aussi Paris Descartes et Sorbonne Université à mener cette expérimentation. Dans l'ancien système, 65% des étudiants ayant redoublé leur première année de médecine ne réussissent pas le concours de la PACES. Ces derniers, soit environ 420 étudiants par an, sont dans l'obligation de se réorienter après avoir suivi deux ans d'une formation très difficile. Ils ont fourni beaucoup d'efforts et obtenu des résultats corrects, mais la règle du *numerus clausus* est implacable ; ils sont obligés de « repartir à zéro » en commençant une première année de licence. « Notre réflexion est partie de ce constat frappant, explique le Doyen, Philippe Ruszniewski. La majorité des étudiants d'une promotion ne peut intégrer une filière Santé, c'est du gâchis! ».

## Les étudiants sont-ils gagnants ou perdants ?

La mise en place d'une telle réforme suscite toujours des craintes auprès des étudiants. Notons que l'association nationale des étudiants en médecine de France (ANEMF) soutient officiellement ce projet porté par les trois universités et approuvé par le ministère. Les étudiants qui échoueront au concours en juin prochain ne pourront pas redoubler mais ils auront toutefois une deuxième chance d'accéder à la L2 de santé. Ils devront au préalable avoir suivi une licence de leur choix, par exemple en chimie, en biologie ou encore en sciences interdisciplinaires appliquées à la santé (SIAS)... À l'issue de la deuxième ou de la troisième année de licence, au vu de leurs résultats, ils pourront passer un oral devant un jury dans le but de reprendre des études de médecine. Chaque année, 100 places leur seront réservées.

Aux yeux de Martin Flamant, l'assesseur du Doyen, « *les étudiants qui n'auront finalement pas été admis en filière santé sont ceux qui bénéficieront le plus de ce nouveau système, car ils auront entamé un vrai parcours de licence alternatif qu'ils pourront poursuivre en master* ».

## Vers une autre réforme en 2020

La réforme du système de santé a été dévoilée le 18 septembre dernier. L'exécutif veut supprimer le numerus clausus dès la rentrée 2020 et le concours de fin d'année de première année de médecine. Emmanuel Macron a déclaré : « *Le système restera sélectif, il n'est pas question de rogner sur l'excellence de la formation des étudiants en santé* ». Le président de la République vante un nouvel appareil de formation globalement plus intelligent, moins académique et qui conduit moins au bachotage. Il a ajouté « *tous les étudiants inscrits en licence pourront rejoindre en 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> année le cursus de médecine* ».

### COULISSES DE LA FAC

## La future faculté de Santé

**Le 31 août, le professeur Xavier Jeunemaître, préfigurateur de la faculté de Santé dans le cadre du projet Université de Paris, a organisé une journée de réflexion consacrée à la future faculté. Cette faculté regroupera cinq UFR relevant actuellement des universités Paris Descartes et Paris Diderot (les deux UFR de médecine, les deux UFR d'odontologie et l'UFR de pharmacie).**

Pour mémoire, deux autres facultés seront constituées, l'une consacrée aux Sciences, et l'autre aux Lettres et Sciences humaines et sociales.

Au cours de cette journée, le comité de préfiguration de la faculté de Santé, composé de représentants de chacune des UFR (doyens, responsables pédagogiques, scientifiques, administratifs, représentants étudiants) a été l'occasion pour ses membres de se rencontrer et de réfléchir à l'organisation de la faculté. Il s'est ensuite attaché aux questions pédagogiques. Le directeur général des services (DGS) préfigurateur de l'Université de Paris, Nicolas Jeanjean, a participé à une partie des travaux.

La faculté, en cohérence avec les engagements pris dans le dossier d'Idex, sera dirigée par un doyen, qui s'appuiera sur un conseil de gestion, un conseil pédagogique et un conseil scientifique. Le doyen devrait être nommé par la Présidence de l'université sur proposition du conseil de gestion, et assisté de vice-doyens. Les instances seront quant à elles élues par les personnels et étudiants de la faculté et la proportion entre les différentes catégories de représentants devrait être assez proche de ce qu'elle est à l'UFR, avec une organisation par collèges (pour le conseil de gestion, 40 % d'enseignants, 20 % d'étudiants, 20% de personnels administratifs et techniques et 20% d'extérieurs). Les doyens des UFR en seront invités permanents.

Les compétences dévolues aux facultés, dont celle de Santé, émaneront en partie des actuels services centraux, dans une logique de déconcentration et en partie des UFR. Des groupes de travail seront prochainement constitués sur des sujets tels que la gestion des ressources humaines, les finances, la communication, les relations internationales ou la vie étudiante.

La séquence consacrée aux dimensions pédagogiques a porté sur l'impact des réformes à venir des formations en santé, en 1<sup>er</sup> et en 2<sup>ème</sup> cycle, ainsi que sur l'innovation pédagogique.

Un des éléments clé est que ces réformes seront mises en place en même temps que se construira l'Université de Paris ; cela permettra de répondre aux enjeux majeurs de convergence des enseignements entre les UFR homologues comme de préparer la fusion des UFR médecine. Un autre élément majeur est la probable constitution assez rapide d'une UFR consacrée aux sciences infirmières et de rééducation, qui trouvera sa place dans la faculté de Santé.

Le sujet de l'innovation pédagogique a permis de mieux connaître les structures actives à Descartes (AGIR) et à l'UFR Médecine de Paris Diderot (MediTICE).

Xavier Jeunemaître a par ailleurs indiqué qu'un séminaire sera consacré à la recherche et à son organisation dans le nouvel ensemble dans les prochains mois.



# L'UFR Médecine félicite les nouveaux promus et est heureuse d'accueillir les nouveaux enseignants-chercheurs au 1<sup>er</sup> septembre 2018 :

## PU-PH

**Béatrice Berçot**

bactériologie  
Saint-Louis

**Bruno Etain**

psychiatrie  
Lariboisière Fernand Widal

**Etienne Gayat**

anesthésie - réanimation  
Lariboisière - Fernand Widal

**Diane Goéré**

chirurgie digestive  
Saint-Louis

**Martin Koskas**

gynécologie-obstétrique  
Bichat - Claude Bernard

**Jérôme Le Goff**

virologie  
Saint-Louis

**François-Xavier Lescure**

maladies infectieuses  
Bichat - Claude Bernard

**Pierre Mordant**

chirurgie thoracique et vasculaire  
Bichat - Claude Bernard

**Maxime Ronot**

radiologie  
Beaujon

**Nathalie Siauve**

radiologie  
Louis Mourier

**Vassili Soumelis**

immunologie  
Saint-Louis

**Xavier Tréton**

gastroentérologie  
Beaujon

**Jérôme Viala**

pédiatrie (gastroentérologie)  
Robert Debré

## MCU-PH

**Vincent Algalarrondo**

cardiologie  
Bichat - Claude Bernard

**André Birgy**

bactériologie  
Robert Debré

**Aurélie Bourmaud**

épidémiologie  
Robert Debré

**Benjamin Chousterman**

anesthésie - réanimation  
Lariboisière - Fernand Widal

**Aude Couturier**

ophtalmologie  
Lariboisière - Fernand Widal

**Thomas Funck-Brentano**

rhumatologie  
Lariboisière - Fernand Widal

**Jade Ghosn**

maladies infectieuses  
Bichat - Claude Bernard

**Bérandère Koehl**

pédiatrie (hématologie)  
Robert Debré

**Matthieu Lilamand**

gériatrie  
Bichat - Claude Bernard

**Hana Manceau**

biochimie  
Beaujon

**Alexandra Masson-Lecomte**

urologie  
Saint-Louis

**Nicolas Poté**

anatomie pathologique  
Bichat - Claude Bernard

**Louis Potier**

diabétologie  
Bichat - Claude Bernard

**Lionel Rebibo**

chirurgie digestive  
Bichat - Claude Bernard

**Benjamin Verillaud**

ORL  
Lariboisière - Fernand Widal

**Dominique Vodovar**

médecine intensive - réanimation  
Lariboisière - Fernand Widal

## MCF

**François Mouton Ligier**

UFR Médecine / Centre Mémoire de  
Ressources et de Recherche (CMRR),  
Laboratoire d'Histologie, INSERM U942  
Lariboisière Fernand-Widal

## Professeurs associés à temps plein

**Janine Scott**

psychiatrie d'adultes - addictologie  
Lariboisière - Fernand Widal

**Ines Zaraa**

dermato-vénérologie  
Bichat - Claude Bernard

## Professeurs associés à temps partiel

**Pauline Brice**

hématologie-oncologie  
Saint-Louis

**Olivier Brugière**

pneumologie - addictologie  
Bichat - Claude Bernard

**Laurent Castéra**

hépatologie  
Beaujon

**Olivier Corcos**

gastroentérologie  
Beaujon

**Patricia Mariani**

bactériologie  
Robert Debré



# Comment gérer au mieux sa veille informationnelle

**Veiller, c'est rester informé sur des sujets qui nous intéressent. L'automatisation de la collecte permet de le faire sans être submergé et sans perdre de temps. La méthode : cinq étapes nécessaires et quelques outils indispensables**

## 1. Avoir une stratégie de veille

Bien définir le ou les thèmes, cibler le cadre et déterminer les enjeux de votre recherche. Cette démarche aide à réfléchir, à éliminer le flou, à répondre à des besoins bien identifiés et à instaurer un langage commun pour tous les membres d'une équipe qui pourrait être sur la même recherche.

Pour la transposer au Web, vous devez réussir à identifier les points suivants :

- > Que recherchez-vous ?
- > Quels canaux utilisez-vous ?
- > Quels mots-clés utilisez-vous ?
- > Sont-ils présents sur les réseaux sociaux ?
- > Si oui, lesquels ?

## 2. Construire un environnement de veille

Google Alerts permet de cibler les informations autour de votre thématique. Vous serez alerté dès que des contenus susceptibles de vous intéresser seront publiés sur le Web. Un compte Google vous sera utile. Il permet la création des alertes au moyen des mots-clés que vous aurez préétablis. Vous aurez à préciser la fréquence d'alerte, les sources des contenus, la langue, le nombre de résultats et la solution d'envoi : votre messagerie (pour les contenus prioritaires) et/ou par flux RSS<sup>1</sup> (pour les contenus moins importants).

## 3. Rechercher les informations

Faites venir le contenu à vous en récupérant les alertes Google qui vous sont envoyées par flux RSS.

Pour opérer cette récupération, il est recommandé d'utiliser l'Agrégateur de flux RSS, Feedly, gratuit et disponible en ligne. Les flux RSS de sites Web et les flux RSS de vos alertes Google alimenteront cet outil. Vous pourrez ranger par catégories vos sources d'informations afin de gérer efficacement vos contenus.

## 4. Conserver tous les types de documents

Si la source de vos contenus n'est pas un site Web ou ne provient pas d'une alerte, Evernote permet la sauvegarde de tous les types de contenus à savoir, les textes, images, vidéos, captures d'écran, URL... Simple d'utilisation, cette application permet de centraliser les contenus et de les rendre disponibles sur différents supports (PC, Mac, iOS, Android).

## 5. Diffuser des contenus

A l'issue de la consultation et du tri des différents contenus récoltés, vous avez la possibilité de les diffuser sur votre site internet, votre blog, vos réseaux sociaux ... Vous augmenterez votre e-réputation si vous communiquez et proposez régulièrement des contenus frais et à valeur ajoutée.

<sup>1</sup> RSS : Really Simple Syndication.

Un flux RSS est un ensemble d'informations au format XML permettant à ses abonnés de récupérer automatiquement une partie (titre ou extrait) ou la totalité d'un article nouvellement créé. La représentation du flux RSS peut prendre différentes formes.



## LES ÉCHOS DE LA RIVE GAUCHE

# La rentrée d'USPC

François Houllier a été nommé en Conseil des ministres à la présidence de l'IFREMER. Il quitte donc ses fonctions à USPC. Le Recteur a nommé Frédéric Dardel, président de l'université Paris Descartes, administrateur provisoire. Le bureau d'USPC a souhaité que dans cette période

de transition se mette en place une direction collégiale, et que Carle Bonafous-Murat, président de la Sorbonne Nouvelle, puisse en particulier prendre en charge la politique de site. L'objectif est d'assurer la continuité du pilotage des actions actuellement en cours, notamment

autour du projet de nouvelle université et de l'IDEX, et de prolonger et développer dans la durée, les actions communes avec tous les partenaires de USPC, y compris ceux qui ne sont pas dans le projet de création de la nouvelle université.

# STIMULUS

La lettre d'information de l'UFR Médecine

Responsable de la publication : Pr. Philippe Ruszniewski

Rédaction : Guillaume Gesret

Maquette : Direction de la Communication

Impression : Imprimerie Paris Diderot

Tirage : 1 200 exemplaires